



Inscriptions au dispositif Devoirs faits

publié le 06/09/2021

Madame, Monsieur,

Le dispositif national « Devoirs Faits » est un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par ses professeurs.

Il vise également à permettre aux élèves en difficulté de mieux gérer leur travail personnel et à favoriser l'autonomie et leurs progrès.

Le dispositif débutera le 20 septembre 2021. Pour que le dispositif soit efficace, le nombre de candidats par groupe sera limité à 8 élèves. En cas de candidats trop nombreux sur certains créneaux, un choix sera effectué après concertation des équipes pédagogiques pour sélectionner les élèves prioritaires compte-tenu de leurs difficultés.

Il est coordonné par Madame EVRARD, professeure de Mathématiques, Madame TIRAN, assistante d'éducation et Mr Baril, Principal adjoint et peut être assuré par des professeurs et des assistants d'éducation.

Si vous souhaitez que votre enfant participe à ce dispositif, merci de nous en informer via le coupon réponse en pièce jointe.

J'attire votre attention sur le fait que la totalité des devoirs ne pourra pas être faite au collège.

Document joint

 [courrier_pour_tous_df_2021](#) (PDF de 568.9 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.